

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 00255

Numéro SIREN : 316 475 193

Nom ou dénomination : GENIS SPORT

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2021 sous le numéro de dépôt A2021/004007

SARL GENIS SPORT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 32 014.29€

Siège social : 14 rue Henri Becquerel

66330 CABESTANY

R.C.S PERPIGNAN 316 475 193

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL GENIS SPORT
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Sophie LLENSE-COILLE

Gérard DELPECH



SARL GENIS SPORT
14 Rue Henri Becquerel
66330 CABESTANY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL GENIS SPORT
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Au Gérant,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 1^{er} avril 2021, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Perpignan, le 7 mai 2021

Pour la SARL HORIZON'S CONSEIL

Gérard DELPECH

Commissaire aux comptes et à la transformation

HORIZON'S CONSEIL
EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

133 avenue Alfred KASTLER, Tecnosud

66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65